



Mémoire à l'intention du Comité permanent des finances de  
la Chambre des communes :  
Priorités pour le budget fédéral de 2016

**Canards Illimités Canada**  
19 février 2016

Depuis sa fondation en 1938, Canards Illimités Canada (CIC) est le chef de file canadien de la conservation des milieux humides. Travaillant en collaboration avec tous les ordres de gouvernement, les membres de l'industrie, des organismes à but non lucratif et le soutien actif de plus de 110 000 Canadiens, nous avons réussi à préserver près de 2,6 millions d'hectares de marais partout au Canada.

En raison du climat économique difficile que nous vivons actuellement, tous les gouvernements s'efforcent d'optimiser les ressources limitées dont ils disposent tout en essayant de répondre à un nombre accru de demandes. Au nombre de ces demandes, on retrouve les infrastructures vieillissantes, les changements climatiques, les adaptations nécessaires pour atténuer les répercussions des mauvaises conditions météorologiques et les menaces qui pèsent sur la biodiversité du Canada et les terres qui soutiennent cette biodiversité. Pour répondre efficacement à ces priorités, nous croyons que les gouvernements doivent faire des investissements financiers judicieux et stratégiques qui permettent de relever de multiples défis à la fois.

Puisque chaque dollar investi dans les travaux de conservation de CIC génère environ 22 \$ en rendement social sur les investissements<sup>1</sup>, tout tend à prouver que la conservation et la réhabilitation des milieux humides sont quelques-uns des moyens les plus efficaces pour améliorer le bien-être social, économique et écologique du Canada.

La conservation des habitats marécageux est un moyen efficace de créer des emplois et de stimuler la croissance économique. Cette activité fournit aussi aux collectivités canadiennes des infrastructures vertes indispensables pour lutter contre les répercussions des inondations et de la sécheresse, purifier l'air et l'eau, et garder les bassins hydrographiques exempts d'eau de ruissellement agricole et d'autres contaminants. Ce sont là les genres d'avantages multiples que les investissements publics doivent produire.

Dans le cadre des consultations prébudgétaires du budget fédéral 2016, nous sommes heureux de soumettre nos recommandations à l'égard des mesures concrètes que le gouvernement du Canada peut immédiatement adopter afin d'améliorer les infrastructures vieillissantes du Canada, d'atténuer les répercussions des changements climatiques, d'augmenter la sécurité des communautés sujettes aux inondations et de soutenir la création d'emplois et la croissance économique. Par la même occasion, ces recommandations aideront à réhabiliter et à protéger des milieux humides qui abritent des centaines d'espèces sauvages, dont un nombre relativement élevé est menacé ou en voie de disparition.

CIC recommande que le gouvernement du Canada envisage d'inclure ou de renouveler les éléments suivants dans le budget fédéral de 2016 :

**1. 250 millions de dollars pour financer un projet fédéral de réhabilitation des milieux humides**

---

<sup>1</sup> Anielski, Mark, et coll., *A Genuine Return on Investment: The Economic and Societal Well-being Value of Land Conservation in Canada (Executive Summary)*, février 2014, p. 5, <http://www.anielski.com/wp-content/uploads/2014/07/14-03-31-DUC-A-Genuine-Return-on-Investment-Exec-Summ1.pdf>.

### et de biens et services écologiques sur les terres privées

Au Canada, les terres privées hébergent quelques-uns des habitats fauniques les plus exceptionnels et intéressants d'un point de vue écologique en Amérique du Nord. Souvent, ces terres accueillent un nombre disproportionné d'espèces animales menacées ou en voie de disparition puisqu'elles sont situées dans des régions où l'activité humaine exerce de fortes pressions sur les habitats fauniques. En plus d'être bénéfiques pour la faune, ces habitats fournissent des biens et des services écologiques essentiels tels que l'atténuation des eaux de crue. Ils abritent également un nombre élevé d'espèces animales menacées ou en voie de disparition qui vivent dans les écosystèmes formés de prairies et de forêts du Sud tels que les forêts caroliniennes restantes du Sud de l'Ontario et l'écosystème des chênes de Garry sur l'Île de Vancouver.

L'ensemble actuel de programmes fédéraux destinés à la conservation des terres privées est bien ciblé et efficace. Ce groupe comprend notamment le Programme de conservation des zones naturelles, le Fonds national de conservation des milieux humides, le Programme d'intendance de l'habitat et le Plan nord-américain de gestion de la sauvagine, auquel le Canada continue de participer. Ces programmes devraient être maintenus. Toutefois, les gouvernements et les organismes de conservation de la nature font toujours face à des difficultés récurrentes en ce qui concerne les solutions à l'échelle du territoire, l'accès aux habitats perdus ou dégradés sur les terres privées et la capacité à préserver les biens et les services écologiques sur ces terres privées. Cette recommandation vise à combler ces lacunes, tout en complétant les programmes existants.

Une étude réalisée en 2014 par l'économiste Mark Anielski de l'Université de l'Alberta indique que les milieux humides préservés grâce aux efforts de CIC génèrent approximativement 4,27 milliards de dollars chaque année en services écologiques dont le prix n'est pas fixé<sup>2</sup>, allant de l'atténuation des inondations à la filtration de l'eau en passant par le captage et le stockage du carbone.

Pourtant, malgré tous les avantages démontrés que les milieux humides apportent à notre économie ainsi qu'à la sécurité et au bien-être de nos collectivités, le Canada continue de perdre près de 12 120 hectares d'habitats marécageux chaque année.

**CIC recommande au gouvernement du Canada de mettre en œuvre un projet d'une durée de cinq ans au coût de 50 millions de dollars par année (250 millions de dollars au total) qui serait admissible aux fonds de contrepartie fédéraux afin de :**

- **réhabiliter les habitats en milieux humides perdus ou dégradés situés sur des terres privées ainsi que les biens et les services écologiques qu'ils fournissent;**
- **verser une compensation aux propriétaires fonciers qui acceptent de conserver ces milieux humides réhabilités sur leur propriété par l'entremise de servitudes de conservation à long terme.**

---

<sup>2</sup> *Ibid.*, p. 7.

Grâce à ce projet, des partenaires, y compris les groupes de conservation de la faune ayant obtenu des fonds de contrepartie, travailleraient conjointement avec les propriétaires fonciers admissibles en vue de recenser les possibilités de mise en valeur du patrimoine naturel sur les propriétés à vocation industrielle, agricole ou récréative. Le cas échéant, ils entreprendraient les travaux requis afin d'améliorer l'habitat faunique et de rétablir la valeur écologique et économique perdue ou dégradée des milieux humides et des habitats connexes en milieu sec.

Les propriétaires fonciers recevraient une compensation pour les inciter à préserver les habitats fauniques réhabilités situés sur leur propriété. Cette compensation serait établie selon une formule de financement fondée sur la valeur marchande estimative des propriétés. Les propriétaires fonciers conserveraient tous leurs droits de propriété, y compris ceux relatifs aux terres désignées dans la servitude de conservation, et ils pourraient continuer à en faire un usage productif conformément aux termes de l'entente de conservation. La mise en place d'un suivi régulier et l'obligation de soumettre des rapports permettraient de s'assurer que les objectifs de conservation sont atteints.

L'admissibilité à recevoir une compensation dépendrait du respect d'un ensemble de critères rigoureux. Le montant de la compensation serait assujéti aux objectifs des politiques publiques. Les services écologiques prioritaires (p. ex. l'atténuation des inondations dans les zones à risque élevé) seraient compensés selon un taux proportionnellement plus élevé.

En raison des coûts considérables en temps et en ressources qu'exige la réhabilitation des milieux humides dégradés, il est essentiel d'encourager la protection des marécages existants dans le paysage fonctionnel pour assurer la viabilité à long terme de ces écosystèmes vitaux et préserver la santé et la sécurité des collectivités canadiennes.

Cet investissement de 250 millions de dollars ne réglerait pas le problème persistant que constitue la perte des milieux humides au Canada, mais il ne fait aucun doute que ces fonds nous aideraient grandement à faire en sorte qu'il n'y ait « aucune perte nette de terres humides » et, ultimement, à réaliser des gains d'habitat nets.

- **Utiliser à bon escient et efficacement les terres :** Une évaluation précise et exhaustive de l'ensemble des milieux humides actuels du Canada améliorerait et appuierait la prise de décision relative à l'utilisation des terres dans tous les ordres de gouvernement, assurant ainsi l'optimisation de la productivité économique et de l'intégrité écologique des terres.
- **Améliorer les infrastructures du Canada et la sécurité de nos collectivités :** En collaborant avec les propriétaires fonciers en vue de préserver ces écosystèmes vitaux, le gouvernement fédéral réduirait les montants qu'il doit investir après des désastres naturels dans la construction d'infrastructures et la mise en œuvre d'activités de remise en état coûteuses, en particulier en cas d'inondation, tout en soutenant la biodiversité et la survie des espèces animales menacées.

- **Soutenir la création d'emplois et la croissance économique** : La réhabilitation des milieux humides contribuerait à stimuler l'économie des collectivités rurales en créant de nouveaux emplois grâce à la réalisation de travaux de construction supplémentaires tout au long de l'année.
- **Générer 11 milliards de dollars en nouveaux biens et services écologiques** : En complétant le financement de 250 millions de dollars accordé par le gouvernement fédéral à ce projet de cinq ans dans la même proportion avec des fonds d'autres provenances, on génèrera des avantages additionnels de conservation valant 100 millions de dollars par année. Ces avantages additionnels, en retour, produiront 11 milliards de dollars en biens et services écologiques, ce qui comprend la capture et la séquestration du carbone et l'atténuation des inondations.

## 2. 50 millions de dollars sur cinq ans pour terminer l'inventaire canadien des milieux humides et mettre en place un programme de surveillance national des milieux humides

- **6 millions de dollars chaque année (30 millions de dollars au total) pour compléter l'inventaire canadien des milieux humides**

L'inventaire canadien des milieux humides (ICTH) est un outil essentiel pour répertorier et faire le suivi des milieux humides dans l'ensemble du territoire canadien. Il fournit aux gouvernements, aux entreprises et au public des données ouvertes indispensables qui les aident à éviter et à minimiser les répercussions environnementales des activités de développement. Jusqu'à maintenant, beaucoup de travail a été accompli dans le dossier de l'ICTH. Toutefois, de nombreuses lacunes en matière d'information persistent et elles restreignent l'utilité de cet outil pour la planification de l'aménagement du territoire. L'achèvement de l'ICTH fournirait un solide ensemble de données de base couvrant toutes les provinces et tous les territoires, encourageant ainsi une concurrence équitable et favorisant l'adoption uniforme de pratiques de gestion exemplaires partout au Canada.

- **4 millions de dollars chaque année (sur une base continue) afin d'améliorer le cadre national de surveillance au sol destiné à assurer le suivi des milieux humides**

Les données de base de l'ICTH serviront à détecter des tendances au chapitre de la perte des milieux humides. Cependant, des activités de surveillance rentables exigent une approche et des outils différents de ceux qui sont nécessaires pour réaliser un inventaire à grande échelle.

Un cadre national de surveillance au sol a été élaboré et est actuellement utilisé par Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC) et le Service canadien des forêts (SCF) pour surveiller les terres boisées et agricoles. Il est possible, en mettant à profit les programmes actuels de surveillance

des habitats d'Environnement Canada, d'intégrer à ce cadre des activités de suivi pour les milieux humides.

En plus d'améliorer la capacité de surveillance, cette approche intégrée permettra de réaliser des économies d'échelle et de favoriser, outre le partage des données, la diffusion des connaissances scientifiques et technologiques.

- **Améliorer la productivité du Canada** : L'avancement des travaux relatifs à l'ICTH et au cadre de surveillance augmenterait la productivité et la compétitivité du secteur des ressources naturelles du Canada, assurant clarté et certitude dans la gestion des questions écologiques de nature délicate. Ces renseignements seraient mis à la disposition de l'ensemble des promoteurs et des organismes de réglementation afin de simplifier le processus d'approbation et de délivrance des permis des projets.
- **Améliorer les infrastructures du Canada et la sécurité de nos collectivités** : Un inventaire de milieux humides complet permettrait aux collectivités de mieux planifier la préservation de leurs infrastructures vertes en gérant de manière proactive l'aménagement de leur territoire. Elles pourraient ainsi maximiser la santé physique et sociale ainsi que le bien-être de leurs habitants, tout en réduisant le recours à de coûteuses infrastructures bâties qui génèrent peu de biens et de services écologiques.
- **Soutenir la création d'emplois et la croissance économique** : Un inventaire des milieux humides et un programme de surveillance plus efficaces et plus complets permettraient de préserver les emplois du secteur des ressources naturelles en favorisant la sécurité et la pérennité de ce secteur. Ils offriraient aussi de nouvelles possibilités d'emploi en raison de l'élaboration d'un ensemble de pratiques exemplaires adaptées à cette industrie.

### **3. 115 millions de dollars pour lancer un projet axé sur les mesures de conservation favorisant la résilience des collectivités**

Depuis la création du programme des Accords d'aide financière en cas de catastrophe (AAFCC) en 1970, le gouvernement fédéral a versé plus de 3,4 milliards de dollars pour aider les provinces et les territoires canadiens à payer les coûts associés aux mesures d'intervention en cas de catastrophe et de remise en état des infrastructures et des propriétés privées<sup>3</sup>. Les effets des changements climatiques planétaires prennent de l'ampleur. Par conséquent, la fréquence et la gravité accrues des phénomènes météorologiques extrêmes ont forcé le gouvernement fédéral à revoir la formule de financement des Accords d'aide financière en cas de catastrophe, ce qui a effectivement entraîné le doublement du seuil d'admissibilité.

---

<sup>3</sup> Gouvernement du Canada, Accords d'aide financière en cas de catastrophe (AAFCC), <http://www.securitepublique.gc.ca/cnt/mrgnc-mngmnt/rcvr-dsstrs/dsstr-fnncl-ssstnc-rrngmnts/index-fra.aspx>.

Une étude réalisée en 2014 par l'Université de la Saskatchewan a établi que la perte de milieux humides dans le sous-bassin hydrographique de Smith Creek au cours des 50 dernières années avait aggravé jusqu'à 32 % de plus les répercussions de la crue de la rivière Assiniboine dans cette région en 2011<sup>4</sup>. Le coût des travaux de nettoyage et de remise en état à la suite de cette inondation a totalisé plus de 1,2 milliard de dollars, dont 300 millions ont été fournis dans le cadre des AAFCC. Une autre contribution de 100 millions de dollars a été versée pour financer la construction d'un canal d'évacuation d'urgence permettant de drainer le lac St. Martin<sup>5</sup>.

Le gouvernement fédéral économiserait des millions de dollars chaque année sur les paiements effectués en vertu des AAFCC et d'autres mesures d'urgence en fournissant aux municipalités des mesures d'encouragement financières afin qu'elles réalisent des travaux de réhabilitation stratégique des milieux humides par l'entremise du **projet des mesures de conservation favorisant la résilience des collectivités**.

**CIC demande au gouvernement du Canada de prendre en considération la mise sur pied d'un projet axé sur des mesures de conservation favorisant la résilience des collectivités. D'une durée de cinq ans et totalisant 120 millions de dollars, ce projet fournirait :**

- **20 millions de dollars par année pendant cinq ans** pour permettre aux municipalités situées dans des zones sujettes aux inondations d'entreprendre des projets de conservation, de réhabilitation et d'amélioration des milieux humides destinés à atténuer les répercussions des désastres naturels;
- **2 millions de dollars par année pendant cinq ans** pour vérifier l'atteinte des objectifs du programme ainsi que pour recenser et élaborer un ensemble de pratiques exemplaires afin d'orienter les futures dépenses de programmes consenties en appui à ce projet;
- **un versement unique de 5 millions de dollars** pour réaliser des travaux de cartographie SIG en haute définition des milieux humides qui sont situés dans des zones sujettes aux inondations dans les Prairies.

○ **TOTAL : 115 millions de dollars sur cinq ans**

- **Améliorer la productivité du Canada** : Les désastres naturels tels que les inondations dévastatrices de 2013 en Alberta nous coûtent des milliards de dollars en pertes de

---

<sup>4</sup> Pomeroy, J.W., et coll., *Improving and Testing the Prairie Hydrological Model at Smith Creek Research Basin*, University of Saskatchewan Centre for Hydrology, 2014, p. 3, [http://www.usask.ca/hydrology/reports/CHRpt14\\_PHM\\_SCRB.pdf](http://www.usask.ca/hydrology/reports/CHRpt14_PHM_SCRB.pdf).

<sup>5</sup> Nouvelles de la CBC, *Province eyes permanent Lake St. Martin flood channel*, 29 mai 2013, <http://www.cbc.ca/news/canada/manitoba/province-eyes-permanent-lake-st-martin-flood-channel-1.1349357>.

productivité chaque année puisque les entreprises sont contraintes de fermer leurs portes, que les propriétés et les équipements sont détruits et que les réseaux de transport sont perturbés. Au fur et à mesure que les changements climatiques prendront de l'ampleur, il deviendra essentiel de minimiser les répercussions des catastrophes naturelles afin de maintenir et d'améliorer le niveau de productivité du Canada.

- **Améliorer les infrastructures du Canada et la sécurité de nos collectivités :** Les infrastructures traditionnelles d'atténuation des catastrophes coûtent cher en temps et en argent à construire et à entretenir. Soutenir et rehausser la capacité naturelle des terres à retenir l'eau constitue souvent une solution qui est beaucoup plus économique et qui offre plusieurs avantages secondaires, notamment la pratique d'activités récréatives, une biodiversité accrue et une valeur esthétique.
- **Soutenir la création d'emplois et la croissance économique :** En adoptant une approche plus globale en vue de doter les collectivités d'infrastructures durables, on créera davantage de possibilités d'emploi. Pour positionner le Canada comme un chef de file mondial dans le domaine de l'innovation verte, nous devons pouvoir compter sur une industrie robuste dans le domaine de la conservation des ressources naturelles et mettre l'accent sur des solutions faisant appel à des infrastructures écologiques.

CIC vous remercie de lui avoir donné l'occasion de vous soumettre ces recommandations dans le cadre du processus de consultations prébudgétaires de 2016. Si vous avez des questions ou si vous souhaitez obtenir d'autres renseignements, veuillez communiquer avec :

**James W. Brennan**

Directeur des affaires gouvernementales

Canards Illimités Canada

612-350, rue Sparks

Ottawa (Ontario) K1R 7S8

[jbrennan@ducks.ca](mailto:jbrennan@ducks.ca)

613-565-2525